

Guide succinct pour l'utilisation du portail cartographique

Ce document regroupe quelques informations afin d'utiliser le guichet cartographique, qui permet la consultation en ligne du plan du suivi, dont la version originale sur trouve dans le dossier de l'enquête publique. Le plan du suivi permet notamment de consulter la délimitation des parcelles selon la nouvelle mensuration, ainsi que les adaptations et simplifications des limites par rapport à l'ancienne mensuration.

Quelques informations pour l'utilisation du guichet cartographique :

La barre d'outils permet l'interaction avec la carte et ses données.



1. Différents outils pour zoomer sur la carte (la roulette de la souris marche aussi)

2. L'outil « flèche » pour sélectionner et interroger une donnée

1) Cliquer sur la parcelle concernée

2) Lire les informations s'affichant dans la boîte de dialogue

3) Pour annuler un objet sélectionné : faire un clic droit sur la carte et cliquer sur « Effacer la sélection »

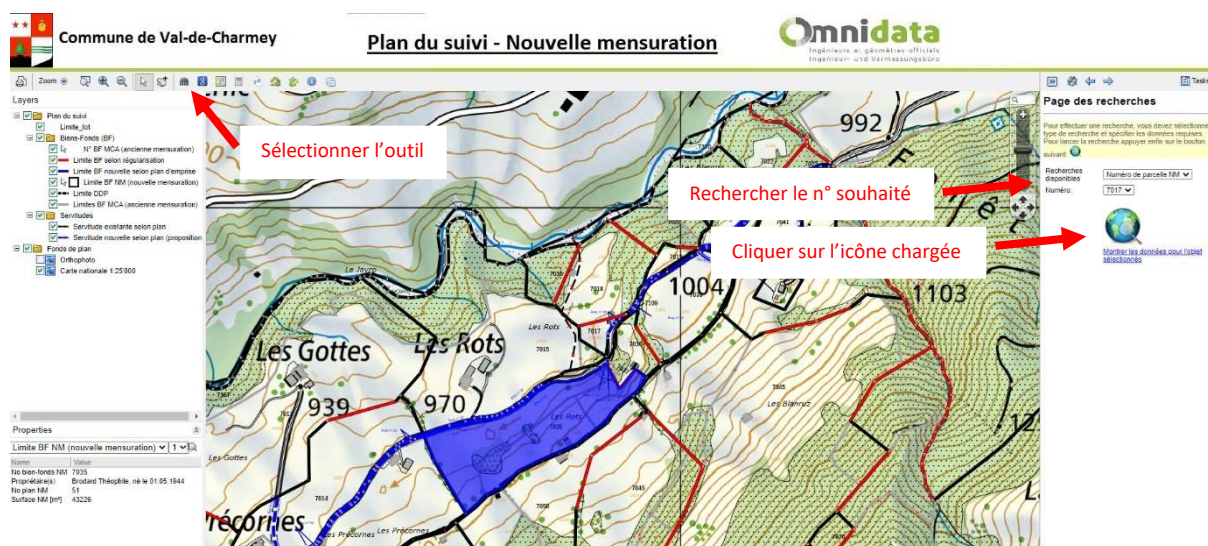
3. L'outil « main » pour se déplacer sur la carte

4. L'outil « jumelle » permet d'afficher l'onglet pour rechercher une parcelle selon la numérotation de la nouvelle mensuration, qui a été communiquée dans le courrier adressé aux propriétaires.

Properties

Limite BF NM (nouvelle mensuration) 1

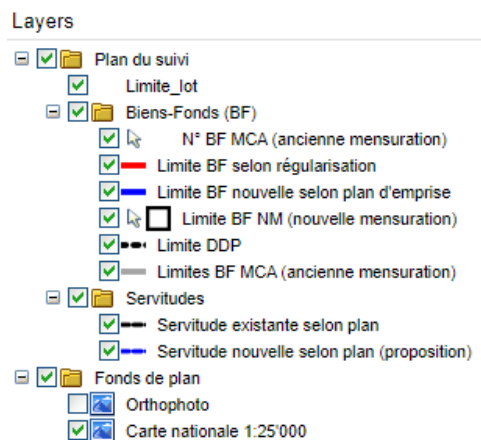
Name	Value
No bien-fonds NM	7035
Propriétaire(s)	Brodard Théophile, né le 01.05.1944
No plan NM	51
Surface NM [m ²]	43226



La zone des calques permet de gérer ce qu'on veut visualiser sur la carte. Il suffit de cocher ou décocher les cases pour afficher ou non les données.

Elle sert également de légende pour décrire les éléments principaux figurant sur le plan du suivi.

ATTENTION : certains calques s'éteignent ou s'allument selon le zoom appliqué sur la carte.



Assistance, questions et remarques

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur l'utilisation et le contenu de ce portail cartographique.

Contact : par email à bulle@omnidata.ch ou par téléphone au 026 912 66 77.